

## **INSCRIPTIONS : MODE D'EMPLOI**

Vous êtes nouveaux cavaliers et souhaitez intégrer le TCF.

Voici le mode d'emploi afin de pouvoir vous inscrire

### **1. Organisation des inscriptions :**

- A partir du 11 Avril : Les plannings, tarifs et conditions générales de vente sont disponibles à l'affichage et sur notre site internet
- A partir du 9 Mai : Ouverture des plannings de prise de rendez-vous pour les inscriptions sur notre site Internet (<https://www.equitation-tcf.com/nouveau-cavalier/>)
- A partir du mercredi 8 juin 2022 : Les Inscriptions se feront sur rendez-vous directement auprès du secrétariat du Touring.

### **2. Les démarches que vous devez suivre :**

- Prendre connaissance des plannings, tarifs et conditions générales de vente
- **Lors de votre rdv au secrétariat :**
  - o Vous munir d'un mode de règlement (CB, Chèques et espèces)
- **Règlement :**
  - o Soit en totalité
  - o Soit paiement en plusieurs fois, de ce fait : Régler l'acompte, comprenant la cotisation, la licence, le premier mois de cours (septembre) et la participation prévacances, et ensuite nous déposer au plus tard dans les 72h les 3 chèques à encaissement différé.
  - o Au-delà des 72h, l'inscription ne sera pas maintenue

### **3. Validation de l'inscription :**

- Si vous avez réglé la totalité et déposé la feuille d'inscription au secrétariat
- Si vous avez réglé l'acompte, puis déposé les 3 chèques et la feuille d'inscription au secrétariat au plus tard dans les 72h (Au-delà les places seront libérées automatiquement)